



Affaire suivie par : Benoit GUILLON

Président COC territoriale

☎ : 06.75.87.98.16

✉ : 5400000.coc@ffhandball.net

Aux comités et clubs du

**Cher, de l'Eure et Loir, de l'Indre, de
l'Indre et Loire, du Loir et Cher, et du
Loiret**

NOTE D'INFORMATIONS

Organisation des championnats féminins 2018/2019 Séniors et Jeunes

Mesdames, Messieurs,

Au cours du conseil d'administration de la Ligue Centre-Val de Loire de Handball du 24 mars 2018, l'avenir des championnats féminins seniors et jeunes a été débattu.

Des propositions d'organisation ont été présentées et adoptées par le conseil d'administration.

Afin que l'ensemble des clubs concernés par les modifications d'organisation de nos compétitions féminines puissent s'organiser dès à présent pour préparer la saison 2018-2019, nous vous communiquons par cette note l'ensemble des informations qui vous seront utiles.

A / CHAMPIONNATS SENIORS FEMININS (+ 16 ANS)

1 / National 3 féminine

Ce championnat devient bi-ligue avec la ligue Pays de la Loire.

Il sera constitué de 16 équipes : 9 issues de la ligue Pays de Loire et 7 issues de la ligue Centre-Val de Loire.

Les équipes du Centre-Val de Loire qui évoluent cette saison (2017-2018) en N3F qui seront classées entre la place 9 et 12 à l'issue du championnat intègrent pour la saison 2018-2019 ce championnat N3F bi-ligue.

En fonction du classement 2017-2018 de notre championnat Prénational féminin, nous complétons la liste des équipes engagées en N3F pour 2018-2019 afin d'obtenir les 7 équipes.

Le championnat N3F se déroulera en 2 phases, une première phase en poules géographiques (les 7 clubs de notre région dans la même poule + 1 équipe des Pays de la Loire), puis 2 poules de niveau (1 poule accession, 1 poule relégation). Soit 22 journées de championnat au total.

Les 2 équipes classées en tête de la poule accession accéderont en 2019-2020 à la N2F.

Ce schéma est valable pour la saison 2018-2019, ensuite, il est probable de revenir à une poule unique de 12 clubs.

2 / Championnat régional

Notre souhait est de repartir au niveau régional avec 24 équipes.

Les 24 équipes sont constituées :

- Des équipes du championnat prénational 2017-2018 n'accédant pas à la N3F 2018-2019
- De 4 équipes accédant des championnats départementaux 2017-2018
- Complétées par des équipes évoluant en R2F en 2017-2018, en fonction de leur classement dans ce championnat

Nota : La simulation à partir des classements des différents championnats au 19/03/2018, permet d'intégrer toutes les équipes de R2F au niveau régional en 2018-2019

Même principe que pour la N3F : un championnat en deux phases, une phase géographique, une phase de niveau.

- Première phase avec 3 poules de 8 équipes.
 - Deuxième phase avec une poule de prénational (8 équipes) et 2 poules d'excellence (16 équipes).
 - Soit 22 journées de championnat au total.
- L'équipe classée première de la prénationale accèdera au championnat N3F 2019-2020
- Les équipes les moins bien classées du championnat R2F seront rétrogradées en championnat de niveau inférieur.

3 / Championnats de niveau départemental

Pour la saison 2017-2018, nous comptabilisons globalement 41 équipes au sein de notre ligue qui évoluent au niveau départemental dans 4 championnats organisés par les comités 18/36, 28, 37 et 45.

Si on considère que 4 équipes intégreront le championnat régional en 2018-2019, nous aurions 37 équipes pour la saison 2018-2019 pour ce niveau de jeu.

Notre allons donc **territorialiser ces championnats** pour améliorer la proximité des équipes d'une même poule.

L'organisation permettra d'avoir des poules géographiques de 10 équipes (4 poules a priori). Le premier de chaque poule accèderait la saison suivante au niveau régional.

B / CHAMPIONNATS JEUNES FEMININS

1 / Catégories d'âge

Le service développement a réalisé une étude statistique sur l'ensemble de notre ligue pour mesurer l'évolution des effectifs jeunes féminins en relation avec les catégories d'âge.

Il en ressort une importante perte d'effectifs sur l'année d'âge 17 ans. (Transition -17ans → +16ans)

SAISONS	Données	3 ^{ème}	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Term
2017-2018	Année naissance	2003	2002	2001	2000
	Effectifs	323	237	220	136
2016-2017	Année naissance	2002	2001	2000	1999
	Effectifs	325	264	215	139
2015-2016	Année naissance	2001	2000	1999	1998
	Effectifs	282	216	221	147

De plus, les catégories actuelles ne sont pas calées sur les cycles scolaires collège et lycée.

Nous modifions donc les catégories d'âges de la façon suivante (les années de naissances correspondent à celle de la saison 2018-2019) :

- +16 ans : 17 ans et plus (2001 et avant)
- -18 ans : 17-16-15 ans (2001, 2002, 2003)
- -15 ans : 14-13-12 ans (2004, 2005, 2006)
- -13 ans : 12-11-10 ans (2006, 2007, 2008)
- -12 ans : 11-10-9 ans (2007, 2008, 2009)
- -11 ans : 10-9-8 ans (2008, 2009, 2010)

2 / Offres de pratique compétitive

Des championnats territoriaux seront organisés par la ligue et les comités pour les catégories **-18 ans** et **-15 ans**.

Comme pour l'actuel championnat -17 Filles, un niveau 1 à portée régionale et un niveau 2 à portée géographique ou locale seraient proposés.

Pour le niveau 1, la COC régionale limitera le nombre de places si nécessaire afin de proposer au plus tôt un championnat complet et dont le nombre de phases sera limité sur le même principe que celui existant en masculin jeune -14/-16.

Pour les autres catégories (les plus jeunes), l'organisation resterait au niveau des comités départementaux. Libre à eux de choisir la meilleure organisation selon leur situation : championnat -13/-11 ou -12.

Afin que chacun (comités et clubs) puisse apprécier au mieux la projection de leurs effectifs sur la saison 2018-2019, le service développement va mettre à disposition la situation détaillée de chaque club au regard de ces nouvelles catégories d'âge. Chacun pourra alors se rendre compte de son impact à son niveau.

3 / CONCLUSION

Au regard de ces modifications, nous allons organiser au cours des mois d'avril et mai 2018 des visioconférences pour permettre à l'ensemble des acteurs des clubs féminins (dirigeantes, entraîneurs, joueuses, arbitres) de venir questionner et échanger sur ces nouvelles directives et organisations du handball féminin pour la saison 2018-2019.

Un calendrier de ces visioconférences vous sera prochainement envoyé avec plusieurs dates et vous pourrez ainsi vous inscrire à l'une d'entre elles pour vous permettre de venir discuter avec les personnes qui sont à l'initiative de ce projet.

Saisissons l'occasion de cette année 2018 et l'organisation de l'Euro féminin en France pour questionner et réformer efficacement l'organisation de notre offre sportive féminine sur notre territoire.

Amicalement

Le Président de la COC territoriale
Centre-Val de Loire de Handball



Benoit GUILLON